



# Bulletin municipal d'informations

Juin 2023  
N°55

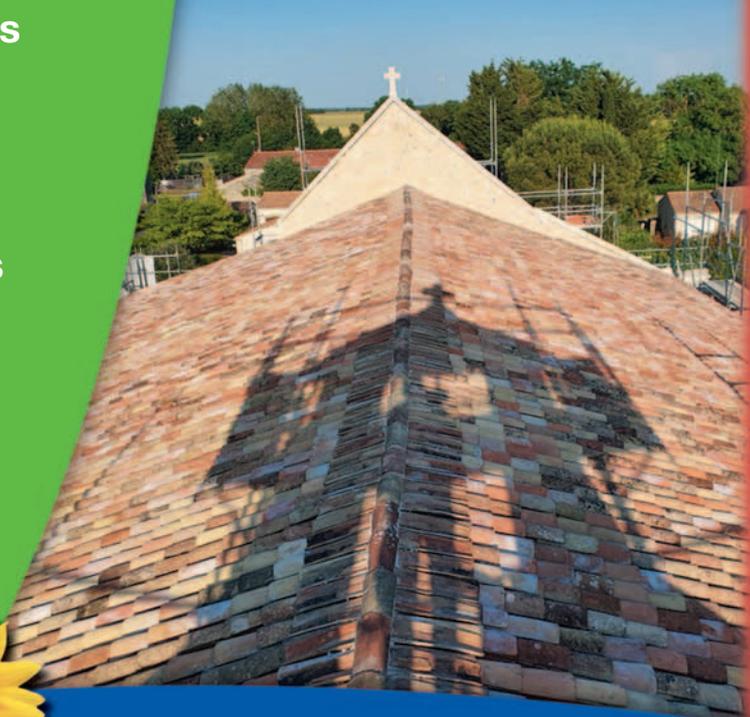
■ Vie communale

■ Animations

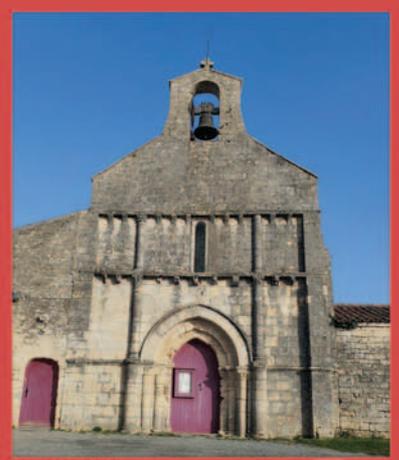
■ Jeunesse

■ Informations pratiques

■ Services



Aidez-nous à restaurer  
l'église Saint-Laurent  
de Forges



Faites un don !  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)



Mail : [mairie.forges@orange.fr](mailto:mairie.forges@orange.fr)  
Site internet : [www.mairie-forges.fr](http://www.mairie-forges.fr)



# Vie Communale



## Le mot du Maire

Le début de l'année municipale est traditionnellement marqué par le vote du budget. Dans un contexte très difficile pour beaucoup de familles dû notamment à une inflation de 6 % sur un an, le Conseil Municipal n'a pas augmenté les taux des taxes foncières pour 2023, celles-ci restent identiques depuis 2015. Par contre, les bases fixées par l'État vont augmenter d'environ 7 % , ce qui, de facto, va augmenter votre imposition. Vous trouverez le détail du budget 2023 tant en fonctionnement qu'en investissement en pages intérieures.

Le Conseil Municipal a validé la mise en place d'une mutuelle communale en signant une convention avec deux prestataires AXA et MUTUALIA qui organiseront une réunion de présentation en septembre. Ces deux compagnies pourront donc vous contacter soit pour vous rencontrer à votre domicile soit pour vous proposer des rendez-vous à la mairie. Un explicatif vous est fourni dans ce bulletin. Une mutuelle communale peut offrir à toutes les personnes exclues d'un contrat de groupe un tarif attractif, chacun citoyen restant libre de sa décision. Pour pouvoir bénéficier de cet avantage social important il faut habiter ou travailler à Forges.

Dans la nuit du 19 au 20 mai, les ateliers municipaux ont été cambriolés : découpage de la clôture, d'une tôle de bardage, portes intérieures et extérieures fracturées, mise à sac, vol de tout le petit matériel embarqué dans le fourgon, lequel a été incendié dans un petit chemin limitrophe à la zone. Le préjudice est colossal (environ 45 à 50 000 €). Dans l'attente du retour de l'assurance et de nouvelles commandes de matériel, nos agents ont recours à la location mais bien sûr ils ne peuvent pas intervenir comme ils le souhaiteraient. Par ailleurs, nous allons avoir des travaux non prévus pour la remise en état de l'atelier municipal, le rachat de tout le matériel électroportatif de jardinage/bricolage car ils n'ont plus rien !!! Aussi, je vous remercie de votre compréhension et de votre indulgence pendant cette période délicate

Le printemps 2023 a été marqué par des mouvements de personnel.

Mr Patrice MIGNERE, notre agent technique, a fait valoir ses droits à la retraite au 1er juin. Embauché en 1985 par notre ancien maire Mr SOUBILLEAU, il a travaillé quelques années avec son père Mr Guy MIGNERE et depuis le 1er janvier 1990 a fait équipe avec Mr Richard BARBIER. L'ensemble des élus actuels et anciens, de ses collègues, du corps enseignant ont pu apprécier son dévouement, sa disponibilité, ses capacités professionnelles et humaines. Un moment convivial a été organisé, le 25 mai pour lui souhaiter une agréable retraite (voir ci-dessous).

Pour le remplacer, la commune a recruté Mr Yann LE DREVO qui habite la commune depuis plus de 20 ans.

Afin de remplacer Mme Stéphanie BRET, la commune a recruté Mme Fabienne GUZIK qui a pris ses fonctions le 22 mai.

Le Conseil Municipal souhaite la bienvenue à ces 2 nouveaux agents.

Notre directrice d'école Mme Marie GOSSEAUME, après 12 ans passées à FORGES, souhaite donner une nouvelle orientation à sa carrière, ne voulant plus exercer la fonction bien délicate de direction. A Forges, il est de coutume que la municipalité, l'école et l'association des BAMBINS D'AUNIS collaborent dans un climat de confiance réciproque, d'entente pour le bien-être des enfants. Il est toujours difficile de voir une aventure humaine riche en émotions s'arrêter. Mon adjointe aux affaires scolaires et toute mon équipe municipale souhaitent le meilleur à Mme Marie GOSSEAUME pour vivre une nouvelle page de son parcours professionnel.

Le permis d'aménager pour le lotissement de PUYDROUARD nommé "Le Domaine des Moissons" a été accepté voici quelques semaines. Le lotisseur P21 va proposer à la vente des terrains de 253 à 497 m2 libres de constructeurs.

Avec mon équipe municipale, je reste à votre disposition pour évoquer ensemble toute question ou suggestion sur la vie municipale.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été et de bonnes vacances.  
Bien cordialement, Votre Maire, Micheline BERNARD



## Départ en retraite de Patrice Mignère

Moment de convivialité organisé, le 25 mai, à l'occasion du départ en retraite de Patrice Mignère.

*Patrice, son épouse et Mme le Maire.*

*Patrice entouré par Richard et Benjamin à sa gauche, Yann à sa droite*



## Infos travaux

### Assainissement collectif

La 2<sup>ème</sup> phase de travaux est quasiment terminée, les travaux de finition de reprise des voiries sont terminés depuis le 05 Juin.

Les essais de poste du lotissement des amourettes ont été réalisés et sont concluants, il est tout à fait possible que vous soyez informés par l'intermédiaire d'un courrier de la RESE, que vous pourrez vous connecter au réseau « eaux usées » dans les semaines à venir.

Il reste à faire, début juillet, l'installation du poste de bouclage du réseau sur la RD 116 au niveau du panneau d'entrée de village et cela sera terminé après 16 mois de travaux.

Je crois que l'on peut féliciter l'entreprise prestataire du marché, la Société DUBREUILH qui a fait de son mieux afin que cela se déroule le plus sereinement possible en évitant au maximum les nuisances. Merci à eux.

### Travaux voirie

- Liaison douce Puydrouard/Forges : Ce projet va bientôt démarrer, courant septembre, par l'aménagement le long de la rue du Stade puis sur la R D939 en direction de Puydrouard. Il se peut que la mise en service ait lieu avant la fin d'année...
- Nous avons profité de la présence de l'entreprise Résotec qui intervenait pour le compte d'EAU 17 lors des finitions de voirie afin qu'ils nous fassent des zones non concernées en point à temps : rue du Couvent, de la Mare, des Vergers et des Sœurs.
- Nous attendons les précisions du calendrier de l'entreprise pour les travaux concernant la rue de l'Augerie et de la petite Augerie.

### Travaux fibre

NORMALEMENT, ce dossier doit arriver à terme d'ici la fin du mois de Juin 2023 comme annoncé par la personne en charge du suivi des travaux sur la commune. OUFFFFF... !!!

Il se peut qu'il y ait encore quelques soucis particuliers de branchement pour certains d'entre vous... Par contre, il faut savoir que l'opérateur de votre choix ne fera JAMAIS de travaux sur votre propriété privée cela leur est strictement interdit. Sachez également que lorsque vous êtes connectés en ADSL, vous êtes connectables à la fibre sans surcoût d'installation.

Mieux vaut consulter le site de "Charente Maritime très Haut Débit" pour suivre l'avancement du déploiement car vos opérateurs ne vous contactent pas systématiquement pour vous informer de votre accessibilité à la fibre.

### Information travaux lotissements

Pour rappel, ce sont des projets privés.

Le lotissement "Le Pré Vert", face au cimetière, avance tranquillement, les premiers permis de construire sont en instruction, 39 lots individuels et 11 à 13 lots en locatifs si les

services de la Préfecture délivrent les agréments, ce qui n'a pas l'air tout simple !...

C'est quand même un grand paradoxe puisque les recommandations du PLUiH obligent les promoteurs à créer des lots ou parcelles à loyers modérés. MAIS, les services de la Préfecture bloquent les agréments nécessaires !

À Puydrouard, le projet P21 "Domaine des moissons" de 34 lots a été validé par le service urbanisme de la CDC. D'ici la fin d'année, les travaux devraient se mettre en place.

### Travaux bâtiments

#### Eglise Saint Laurent :

Les travaux de toiture à l'église sont terminés, les tailleurs de pierre travaillent sur les façades et bientôt sur le campanile.

Vous avez peut-être remarqué que la cloche n'est plus là, elle est partie en restauration chez l'entreprise Bodet pour ne revenir qu'en 2024.

Les travaux extérieurs devraient être terminés avant la fin de l'année... Bien qu'il y ait beaucoup de travail sur le portail d'entrée qui est très dégradé.



N'oubliez pas de vous mobiliser pour la cagnotte "Fondation du Patrimoine" qui est toujours active, il nous faut atteindre les 13 000 euros avant fin septembre.

Pour en savoir davantage sur l'opération "Cagnotte", suivre le lien sur le site de la Fondation : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-laurent-de-forges>

### Projet Bibliothèque/Lieu partagé

Un groupe de travail d'une douzaine de personnes s'est formé courant 2022 avec des administrés associés aux élus pour envisager les différentes pistes d'aménagement de ce futur pôle multigénérationnel.

Le cabinet de maîtrise d'œuvre "SETIM" nous a établi un dossier technique assez précis selon nos souhaits. Nous sommes actuellement dans la phase de demande de subventions auprès de la Préfecture dans le cadre du « Plan de Relance » mis en place par l'Etat.

Cet estimatif avoisine les 395 000 euros, il convient donc de s'assurer de l'obtention des différentes subventions (États, Département, Région...) afin de nous aider sur ce projet. Sans aides financières, le projet ne pourra voir le jour !

Ainsi, les nouvelles contraintes du dossier sont de fournir des devis détaillés pour chaque lot de travaux. Ce n'est pas simple car les entreprises sollicitées ne répondront peut-être pas au marché "d'appels d'offres". Effectivement, le montant estimatif nous oblige dans le choix d'un architecte pour mener ces travaux.

Nous espérons pouvoir valider ce choix à l'automne...



## Quelques chiffres du budget 2023

Juridique et politique, le budget communal permet la gestion financière de la collectivité. Il prévoit et autorise les dépenses et les recettes nécessaires à la réalisation des actions et des projets qui seront entrepris dans l'année.

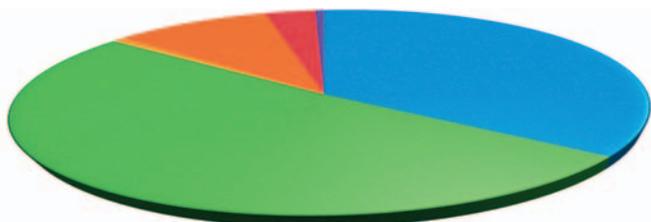
La gestion des deniers publics suppose une rigueur permanente qui demeure la priorité de l'équipe municipale. Vos élu-es sont particulièrement attachés à la recherche d'économies et de financements afin de limiter l'impact du contexte économique difficile notamment marqué par la crise de l'énergie et par les diverses menaces de conflits aux portes de l'Europe.

Les budgets primitifs ont été votés à l'unanimité par le Conseil Municipal le 6 mars 2023, ils représentent 2 560 094 €.



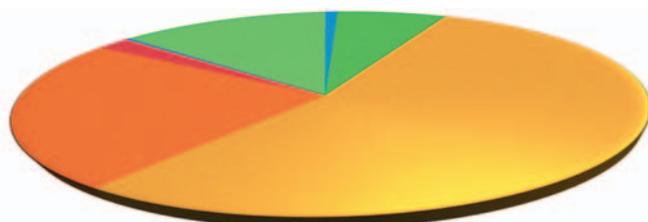
# Vie Communale

## Compte administratif communal 2022



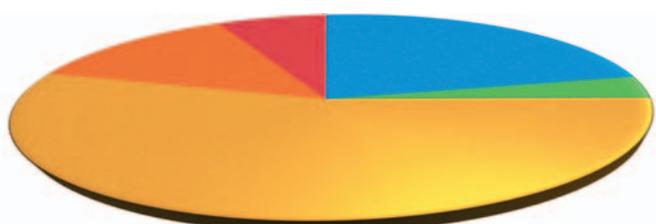
**FONCTIONNEMENT : Dépenses**

Charges à caractère général	290 675,53 €
Charges de personnel et frais assimilés	420 308,74 €
Atténuations de produits	6 072,75 €
Autres charges de gestion courante	77 053,64 €
Charges financières	24 911,10 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 328,73 €
<b>Total dépenses</b>	<b>823 350,49 €</b>



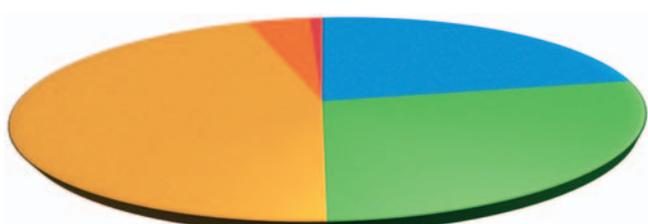
**FONCTIONNEMENT : Recettes**

Atténuations de charges	8 116,21 €
Produits des services, domaine et ventes diverses	73 307,60 €
Impôts et taxes	597 075,13 €
Dotations, subventions et participations	268 794,85 €
Autres produits de gestion courante	22 072,93 €
Produits financiers	5,71 €
Produits exceptionnels	3 364,77 €
Excédent de fonctionnement reporté	139 461,16 €
<b>Total recettes</b>	<b>1 112 198,36 €</b>



**INVESTISSEMENT : Dépenses**

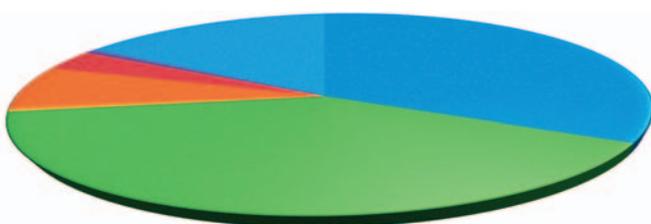
Emprunts et dettes assimilés	166 999,14 €
Immobilisations incorporelles	25 833,14 €
Immobilisations corporelles	407 792,80 €
Immobilisations en cours	97 029,54 €
Déficit d'investissement reporté	48 864,77 €
<b>Total dépenses</b>	<b>746 519,39 €</b>



**INVESTISSEMENT : Recettes**

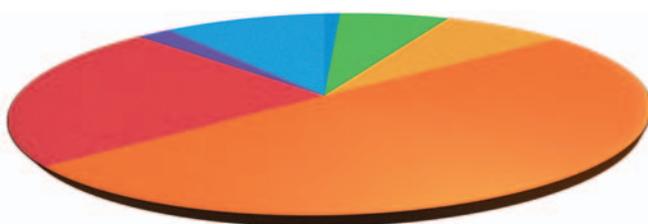
Dotations, fonds divers et réserves	127 619,49 €
Subventions d'investissement reçues	151 776,36 €
Emprunts et dettes assimilés	256 305,00 €
Comptabilité distincte rattachée	21 168,96 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 328,73 €
<b>Total recettes</b>	<b>561 198,54 €</b>

## Budget prévisionnel communal 2023



**FONCTIONNEMENT : Dépenses**

Charges à caractère général	354 819,98 €
Charges de personnel et frais assimilés	435 000,00 €
Atténuations de produits	6 100,00 €
Autres charges de gestion courante	74 409,00 €
Charges financières	35 000,00 €
Dotations aux amortissements, aux dépréciations	6 743,00 €
Virement à la section d'investissement	162 045,02 €
<b>Total dépenses</b>	<b>1 074 117,00 €</b>



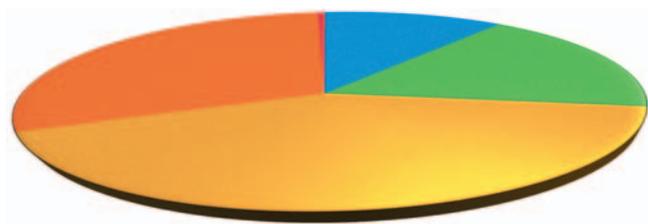
**FONCTIONNEMENT : Recettes**

Atténuations de charges	10 000,00 €
Produits des services, domaine et ventes diverses	70 510,00 €
Impôts et taxes	80 000,00 €
Impositions directes	535 000,00 €
Dotations et participations	253 079,98 €
Autres produits de gestion courante	22 000,00 €
Excédent de fonctionnement reporté	103 527,02 €
<b>Total recettes</b>	<b>1 074 117,00 €</b>



**INVESTISSEMENT : Dépenses**

Emprunts et dettes assimilés	153 900,00 €
Immobilisations incorporelles	5 753,00 €
Immobilisations corporelles	682 503,15 €
Immobilisations en cours	458 500,00 €
Déficit d'investissement reporté	185 320,85 €
<b>Total dépenses</b>	<b>1 485 977,00 €</b>



**INVESTISSEMENT : Recettes**

Virement de la section de fonctionnement	162 045,02 €
Dotations, fonds divers et réserves	255 320,85 €
Subventions d'investissement reçues	620 991,00 €
Emprunts et dettes assimilés	440 877,13 €
Amortissements des immobilisations	6 743,00 €
<b>Total recettes</b>	<b>1 485 977,00 €</b>

## Extraits des délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 13 février 2023

#### AFFECTATION DU RÉSULTAT DÉFINITIF 2022

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame le Maire, Micheline BERNARD, et après avoir adopté le Compte Administratif 2022, il y a lieu de procéder à l'affectation définitive des résultats conformes à ceux du Compte de Gestion 2022 dressé par le Trésorier. En statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022, il est constaté que le Compte Administratif 2022, après avoir été adopté présente un :

**Excédent de fonctionnement cumulé de : + 103 527,02 €**

Il est rappelé que le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par décision du Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement.

Cette affectation doit permettre de couvrir le solde d'exécution de la section d'investissement.

Cette affectation (1068) peut être inférieure à la prévision (021/023) s'il est désormais constaté l'existence d'une recette d'investissement sur les documents budgétaires de référence.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat définitif 2022, selon le document annexé à ladite délibération.

### Séance du 6 mars 2023

#### FISCALITÉ DIRECTE LOCALE - VOTE DES TAUX 2023

Il est rappelé que l'équilibre du Budget est lié au produit fiscal. Pour en assurer la recette, le Conseil Municipal doit voter les taux de fiscalité directe.

Madame le Maire évoque les **taux des taxes du foncier bâti et foncier non bâti** et la volonté de **ne pas les augmenter en 2023**. La dernière révision date de 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, DÉCIDE de ne pas augmenter, les taux des taxes foncières qui sont maintenus en 2023 comme suit :

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 44,40%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 68,62%

AUTORISE Madame le Maire ou un des Adjointes à entreprendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération

#### VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2023 - BUDGET PRINCIPAL

Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du Budget Primitif du Budget Principal de la Commune de FORGES, pour l'exercice 2023, le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Micheline BERNARD, Maire de la Commune, donne acte de la présentation du Budget Primitif 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte le Budget Primitif 2023 comme suit et autorise Madame le Maire ou un des Adjointes à entreprendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 074 117,00 €	1 074 117,00 €
Investissement	1 485 977,00 €	1 485 977,00 €
Total	2 560 094,00 €	2 560 094,00 €

Le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (021/023) s'élève à 162 045, 02 €.

L'emprunt d'équilibre permettant de financer la section d'investissement (article 1641 [RI]) s'établit à 440 877,13 €.

#### LOCATION DES DEUX LOGEMENTS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal décide de revoir les tarifs des deux logements communaux, à compter du 1er Avril 2023.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de revoir les tarifs des deux logements communaux, à compter du 1er Avril 2023 :

- Le logement situé au 2 Rue Délidon sera loué au prix de 400 €.
  - Le logement situé au 4 Rue Délidon sera loué au prix de 300 €.
- et autorise Madame le Maire ou l'un des Adjointes à signer les baux de location ainsi que tous les documents afférents à ce dossier.

#### TARIF D'UNE CONCESSION DE TERRAIN DANS LE CIMETIERE COMMUNAL

Madame le Maire rappelle à l'Assemblée les différents tarifs actuels du Cimetière Communal.

**Il est mentionné que la surface minimale d'une concession cinquantenaire est de 2m<sup>2</sup>, la place.**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de réviser les tarifs des concessions de terrain dans le Cimetière Communal, à compter du 1er Mai 2023 :

Concession cinquantenaire renouvelable au 1er Mai 2023

Pour la Délivrance : 100€ la place de 2 m<sup>2</sup>  
 Pour le renouvellement : tarif identique

#### COLUMBARIUM TARIFS D'UNE CASE ET CAVURNE DANS LE CIMETIERE COMMUNAL

Madame le Maire évoque l'espace cinéraire aménagé en Juin 2013 et dont il convient de **réviser les modalités de facturation des concessions trentenaire**. Celui-ci se compose de cases et de cavurnes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de réviser les modalités de délivrance des concessions du Columbarium dans le cimetière communal, **à compter du 1er Mai 2023 :**

#### CONCESSION TRENTENAIRE

1 CASE 750 € TTC  
 1 CAVURNE 750 € TTC  
 TAXE DE DISPERSION (Jardin du souvenir) Néant

#### TARIFS LOCATION SALLE DES FÊTES AU 1ER MAI 2023

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal les tarifs actuels de locations de la salle des fêtes.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de réviser les tarifs de locations de la salle des fêtes, **à compter du 1er Mai 2023**, pour les habitants de la Commune et hors de la Commune :

	Tarifs au 01/05/2023	Tarifs en 2021
Habitants de la Commune :	250 €	220 €
Habitants hors de la Commune :	500 €	400 €
Associations (à but lucratif) hors Commune	200 €	200 €
Utilisation journée ou 1/2 journée (tout public) :	100 €	80 €
Caution (tout public) :	1.000 €	800 €

#### RESTAURANT SCOLAIRE : TARIFS APPLICABLES AU 1er SEPTEMBRE 2023

Madame le Maire informe l'Assemblée qu'il convient de procéder à la revalorisation des tarifs des repas du Restaurant Scolaire Municipal, à compter du 1er Septembre 2023, au vu de l'inflation de ces derniers mois.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'augmenter les tarifs des repas, à partir du 1er Septembre 2023, comme suit :

Public concerné	À compter du 01/09/2023
Enfants	2,60 €
Adultes	5,00 €
Personnel Communal	2,80 €

### Séance du 3 avril 2023

#### SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES - EXERCICE 2023

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il convient de délibérer sur le montant alloué à chaque Association et Organisme, sollicitant une aide financière en 2023.

Après avoir examiné toutes les demandes émanant des Associations et Organismes pour l'**année 2023**,

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de répartir le montant inscrit au **Budget Primitif 2023**, soit **4 500 €**.



# Animations

## Bibliothèque : Retour sur les animations passées

### “Dis moi dix mots”.

l'équipe remercie les personnes ayant répondu en donnant soit un texte avec les dix mots, ou encore des poèmes.



### Escape game : “Cornebidouille”

9 enfants de 6 à 11 ans, ont participé. Ils devaient retrouver une formule magique, en répondant à des énigmes, permettant de faire fuir la sorcière. Les enfants étaient ravis de cette enquête, le jeu s'est terminé par un goûter.

### Points forts à venir :

- le mercredi 21 juin à 15 h la bibliothèque, en partenariat avec la médiathèque départementale, proposera un conte pour les enfants de 3 à 6 ans : **“Graine d'histoire”**. Animation gratuite ouverte à tous sur inscription à la bibliothèque.
- La bibliothèque participera également aux animations des Bambins d'Aunis :
  - le 14 juin, en proposant, lors de la rando poussette, une halte à la bibliothèque afin de découvrir les livres tactiles
  - le 1er juillet exposition : “Protéger la biodiversité”, la bibliothèque sera exceptionnellement ouverte de 14 h 30 à 16 h 30 pour vous faire découvrir à travers un petit jeu l'importance de la biodiversité.

### Nous vous rappelons également qu'il y a à votre disposition :

Une grainothèque venez chercher des graines et si vous en avez à échanger, vous pouvez les proposer.

Prêt de DVD, grâce à la médiathèque départementale, nous pouvons désormais proposer des DVD, le prêt est gratuit, il y a le choix entre des films adultes, enfants, et des documentaires.

**Petit rappel : l'inscription est gratuite.** Vous pouvez venir passer un moment à la bibliothèque juste pour consulter les livres ou tout simplement échanger sur vos lectures.

## Forges en Fête

### Evènement réussi le 6 mai

Malgré un temps orageux très menaçant, le 6 mai dernier, 185 personnes ont participé à la traditionnelle “Randonnée Gourmande” organisée par “Forges en Fête”.

Sur un parcours de 11,6 kms, les randonneurs et randonneuses ont pu se régaler à chaque halte en commençant par l'apéritif pour aller jusqu'au dessert malgré quelques grosses gouttes de pluie.

Ils et elles ont apprécié la fameuse “tartine grillée au beurre aillé recouverte de mojettes”. A l'abri le temps d'une averse, un madison improvisé a fait danser nos randonneurs pendant le plat de consistance permettant ainsi à ceux qui avaient bravé la météo de se réchauffer un peu ! Et toujours la convivialité et la bonne humeur !

Un grand MERCI à tou-tes les participant-es, Merci aussi au dévouement des bénévoles de “Forges en Fête”. Nous vous disons rendez-vous l'an prochain pour un nouveau parcours gourmand !

Enfin, si l'envie vous venez de nous rejoindre pour préparer d'autres moments conviviaux, n'hésitez pas, téléphonez-nous au 06 41 85 79 61.

Stéphanie BRET - Présidente de “Forges en Fête”



**FÊTE NATIONALE**  
**14 juillet**  
**Rendez-vous**

**Terrain des Allées**  
à partir de 14h - concours de pétanque (7 € par joueur) avec Buvette

**Place du souvenir**  
dès 18h - Animations pour les grands et les petits  
à partir de 20h30 : repas convivial et buvette  
23h : Retraite aux flambeaux et feu d'artifice (stade de football)

**Attention avant le 11 juillet** au 06.41.85.79.61 Forges en fête (heures repas)

**Menu enfant à 6 € :**  
salade composée ou melon ou piémontaise + saucisse / frites + glace

**Menu adulte à 14 € :**  
salade composée ou melon ou piémontaise + moules / frites + fromage + tarte fine aux fruits + café

La soirée sera  
animée par

Forges en Fête    La retraite bouillotte

**PORTES OUVERTES**

LET IT FIT

06 99 46 12 79    @ letitfit17@gmail.com    Let it fit'

**ACCA FORGES**  
(17290)

**Planches :**   
SÉRIES DE 10 PLATEAUX

**Ricard / Whisky 9€**  
**Pineau 7€**

**Buvette & Food Truck**

**Ball Trap**  
29 & 30 Juillet  
4 Fosses / 1 doublé

SAMEDI : 15H/19H30  
DIMANCHE : 9H30/12H30  
14H30/19H30

**Contact : 06 60 47 28 09**



# Jeunesse

## Jeunes Conseillers et élus de Forges en visite au Sénat

Le mercredi 3 mai, c'est une longue journée qui attendait les 11 jeunes du conseil municipal de Forges.

Gaby, Solédad, Oranne, Maxence, Natan, Paco, Romain, Arthur, Nino, Mathéo et Benjamin, accompagnés de Micheline Bernard, Maire, Isabelle Villaudy Tallec et Philippe Bariteau, Maires-adjoints, Amandine Ballanger, Conseillère et Marianne Raut, animatrice du CMJ ont rejoint la Capitale par le train de 6h00 de Surgères.

En matinée, après une promenade dans les jardins du Luxembourg et autour du Panthéon, nous étions tous très pressés de rejoindre le Sénat.



Le groupe a eu la chance d'être invité et accueilli par Mickaël VALLET, Sénateur de la Charente Maritime et Mathieu, son collaborateur. Après nous avoir parlé de l'histoire du Palais et de Madame de Médicis, nous étions tous émerveillés de pénétrer dans ce lieu chargé d'histoire. Mickaël et Mathieu nous ont fait découvrir la salle du livre d'or, la salle de la commission des affaires étrangères, la salle des conférences, la bibliothèque en nous racontant l'historique du Palais du Luxembourg et le rôle de la Chambre Haute, son histoire, son fonctionnement.



Le clou de la visite a été la possibilité d'entrer dans l'hémicycle et de pouvoir s'asseoir à la place des sénateurs et des ministres car il n'y avait pas de séance à ce moment-là.

Avant de remercier Mickaël VALLET et Mathieu pour leur accueil très chaleureux, la visite s'est clôturée par la photo du groupe dans l'escalier d'honneur.

En sortant du Sénat, le groupe est parti en direction de Notre Dame

pour une petite pause pique-nique avant de rejoindre la Tour Eiffel, en passant par l'Hôtel de Ville, le Louvre, le jardin des Tuileries avec vue sur la Concorde et l'Arc de Triomphe. Pour certains jeunes c'était une première, le TGV, Paris, il ne fallait donc pas repartir sans prendre le métro. Comme ce petit marathon de 18km dans Paris avait bien épuisé tout le groupe, c'est donc dans la rame M6 que nous avons rejoint la gare Montparnasse.

Pour financer cette journée, les jeunes avaient participé à des manifestations en dehors des billets de train offerts par la commune.

C'est une journée riche qui restera longtemps gravée dans la mémoire des jeunes et des moins jeunes.

Isabelle VILLAUDY TALLEC



## APE Les Tilleuls

En ce début d'année 2023, nos actions vont se poursuivre, mais nous remercions tout d'abord les habitants de Forges qui y participent même s'ils

n'ont plus d'enfants à l'école, ils contribuent à la réalisation des projets de l'équipe enseignante.

En janvier 2023, le fromage a été livré, les plus gourmands ont pu manger du Morbier et du Comté. Des moments de convivialité entre amis ou familles autour d'une raclette ont aussi pu être possibles. Ce fromage venu du Jura est une opération gourmande qui nous a permis de faire un bénéfice d'environ 200€, pour un peu plus de 3 500€ de commandes.

Les gourmands attendaient aussi la commande de gâteaux Bijou, puisqu'environ 170 boîtes ont été achetées, pour chaque boîte achetées Bijou reverse à l'association 50 centimes.



Tous ces bénéfices, ainsi que ceux du début d'année, ont permis à l'APE de verser 3 000€ à l'école afin de permettre aux élèves de partir en classe

découverte à la "ferme du Loup Garou" fin février début mars.

Le samedi 18 mars un apéro-jeux a réuni dans la salle des fêtes un peu plus de 40 personnes, dont 17 qui ont participé à un tournoi de jeux "challengers"



Enfin, nous avons une vente annuelle à savoir le jus de pomme, vous êtes nombreux à venir en chercher régulièrement, sachez qu'il reste encore des bouteilles et qu'elles se gardent jusqu'en novembre 2024, si vous souhaitez en acheter de nouveaux, elles sont au prix de 2,20€ la bouteille et sur simple mail à l'APE à [apelestilleuls17@gmail.com](mailto:apelestilleuls17@gmail.com) nous convenons d'une date de livraison !



# Jeunesse



Notre association parentale située à Forges est présente sur le territoire depuis 1983.

Ancrée dans le paysage local, elle s'adresse aux familles en proposant divers services :

## Accueil d'enfants

Présente sur la commune de Forges au Multi Accueil du lundi au vendredi à l'Accueil de Loisirs (petites et grandes vacances) au périscolaire du matin/soir et mercredi journée. Ces 2 services accueillent les enfants de 2 mois 1/2 à 12 ans :

- Le Multi Accueil accueille les enfants de 2 mois 1/2 à 4 ans. Il est agréé pour 25 enfants.
- L'Accueil de Loisirs et le Périscolaire accueillent les enfants de 3 à 12 ans dans les locaux de l'école de Forges.

## Animations régulières

Ouvertes à tous et plus largement aux habitants du territoire pour rendre vivant leur espace de vie.

### Programme de l'année :

#### Les randonnées familles du mercredi

- 28 juin au lac de Frace à Aigrefeuille (nature) de 10h00 à 12h00
- 6 septembre à Forges de 10h00 à 12h00
- 20 septembre à Forges (nettoie ton village) de 10h00 à 12h00
- 4 octobre à Landrais de 10h00 à 12h00
- 18 octobre à Forges de 10h00 à 12h00

#### Les festi'bambins nature

- Mercredi 7 juin à l'école de Forges de 14h00 à 18h00 dans le cadre des "Bonheurs simples du quotidien" semaine du 31 mai au 7 juin
- Samedi 1er juillet à Forges de 14h00 à 18h00



Retrouvez tous nos services et suivez l'actualité des Bambins d'Aunis sur notre page Facebook ou en téléphonant à l'association au 05 46 35 58 23

## L'ASSOCIATION PAPJ VOUS PROPOSE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

### DES ATELIERS LE MERCREDI

TOUS LES 15 JOURS (HORS VACANCES SCOLAIRES)

#### LA BRIGADE DES ROBOTS ET DU BOIS



#### LE THOU

#### ARTS GRAPHIQUES



#### LA JARRIE

#### L'UNIVERS DU JEU



#### LE THOU

LES ANIMATEURS RÉCUPÈRENT LES JEUNES À LA SORTIE DES COLLÈGES DOLTO (12H20) ET DULIN (12H40) OU PLACE DE LA MAIRIE DE VÉRINES POUR 13H (SORTIE DU BUS MARC CHAGALL) OU RDV 14-H SUR PLACE AU LOCAL / FIN DES ATELIERS À 17H30 SUR PLACE (HORAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉS EN CAS DE SORTIES) /\*FORMULE REPAS POSSIBLE

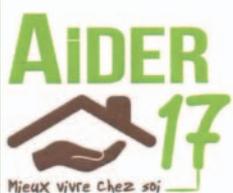
**BENVENUTO DANS LE MONDE DES ROBOTS !**  
**AU PROGRAMME : ENCODAGE, RÉALISATION DE DÉCORS POUR UN SPECTACLE FINAL À LA ROBUCUP DE BORDEAUX EN AVRIL 2024 !**  
 VISITE ET PRÉSENTATION DE ROBOTS HAUT DE GAMME À LA SHARK ROBOTICS, (CLEADERS MONDIAUX DE LA ROBOTIQUE TERRESTRE EN ENVIRONNEMENTS HOSTILES), SORTIE À VIRTUALIA  
 POUR UNE IMMERSION TOTALE EN RÉALITÉ VIRTUELLE !  
 DÉCOUVERTE DE JEUX ET DU MONDE PROFESSIONNEL LORS DU SALON ATLANTIC LAN,  
 EN COURS D'ANNÉE DÉCOUVERTE DE LA MENUISERIE !  
 VOUS SEREZ LES ROIS DE LA PONCEUSE ET DE LA VISSÈUSE !!

**BIENVENUE DANS LE MONDE DES ARTISTES !**  
 AU PROGRAMME CETTE ANNÉE :  
 DE NOMBREUX PROJETS PEINTURE OU GRAFF  
 RÉFLEXION EN GROUPE SUR LES DESIGNS  
 DÉCOUVERTE DE LA TECHNIQUE DE GRAFF AVEC UN PROFESSIONNEL  
 GRAFF D'UN TRANSFORMATEUR, D'UN BÂTIMENT COMMUNAL, LE MUR D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE ET DE COMPOSITEURS WHAOU QUE DE PROJETS !!  
 CUSTOMISATION DE VÊTEMENTS  
 ATELIER DESSIN BD/MANGA À CULTURA  
 SPECTACLE ARTS DE RUE...

**DÉCOUVERTE DU JEU SOUS TOUTES SES FORMES !**  
 CRÉATION EN FIL ROUGE SUR L'ANNÉE D'UN JEU DE SOCIÉTÉ (SUR UN SITE SPÉCIALISÉ + IMPRIMANTE 3D)  
 PARTICIPATION AU FESTIVAL DU JEU ROCHE'FORT EN JEU SORTIE ESCAPE GAME  
 TOURNOI DE JEUX VIDÉOS ET RÉTROGAMING  
 GRANDS JEUX EN FORÊT / JEUX DE PLATEAUX  
 SORTIE À LA GROSSE BOÎTE ET À O'FUN PARK  
 PARTICIPATION AU SALON DU JEU DE L'AUNIS SUD



# Informations pratiques



Une OFFRE GLOBALE DE SERVICES À LA PERSONNE *pour tous* en Charente-Maritime

AIDE AUX SENIORS



PORTAGE DE REPAS



JARDINAGE



ENTRETIEN DE LA MAISON



TÉLÉASSISTANCE



*Vous accompagner, c'est notre métier !*



Devis gratuit - sans engagement -  
05 46 97 50 88 - [www.aider17.fr](http://www.aider17.fr)



**Avec Aider17, je mange varié et équilibré**

Laissez-vous tenter...avec des plats gourmands et de saison !  
Tous les jours, **un choix à la carte comme au restaurant.**



Pour vous satisfaire au quotidien :

- des repas 7 jours sur 7 midi et soir
- des produits variés
- un engagement de qualité

*Nous travaillons avec des fournisseurs locaux*



CONTACTEZ-NOUS : 05 46 97 50 88  
- [www.aider17.fr](http://www.aider17.fr) -

## Ayons les bons réflexes pour économiser l'eau

L'été 2022 a été marqué par plusieurs épisodes caniculaires et une sécheresse intense qui a fortement aggravé le déficit de nos réserves en eau. Les pluies hivernales n'ont pas permis de recharger de manière satisfaisante les nappes.

Nous avons tous un rôle à jouer pour l'économiser et changer de manière durable notre consommations en eau.

**Les bonnes pratiques pour réduire sa consommation :**

- Vérifiez régulièrement la présence d'une fuite cachée chez vous : assurez-vous qu'il n'y ait pas eu de consommation au compteur entre votre coucher et votre réveil,
- Réparez rapidement les fuites visibles et cachées sur votre installation,
- Coupez l'arrivée d'eau, purgez votre installation et fermez vos robinets lorsque vous vous absentez plusieurs semaines,
- Ne laissez pas couler l'eau lors du brossage des dents,
- Installez des mousseurs sur vos robinets et votre pommeau de douche,
- Coupez l'eau, lorsque vous vous absentez,
- Réutilisez l'eau de cuisson pour dégraisser vos plats et l'eau de lavage de vos aliments pour arroser.
- Lavez la vaisselle et le linge en machine en mode Eco,
- Ne laissez pas couler l'eau, remplissez un bac pour laver la vaisselle à la main.





# Informations pratiques

## Accueillants familiaux

### Le Département recherche des accueillants familiaux pour personnes âgées ou adultes handicapés

Vous cherchez un métier solidaire ? Vous avez du temps à consacrer aux autres ? Vous souhaitez travailler chez vous ? Vous appréciez les échanges et le partage avec les personnes âgées ou handicapées ? Vous êtes propriétaire ou locataire d'un logement avec une ou plusieurs pièces libres et adaptées ? Vous pouvez devenir accueillant familial.

L'accueil familial consiste pour un particulier ou un couple, agréé par la Présidente du Département, à accueillir à son domicile et à titre onéreux, une ou plusieurs personnes âgées ou handicapées. Il assure divers services dont l'hébergement et l'entretien, dans la limite de trois personnes hébergées.

Si vous êtes intéressé par ce métier solidaire à domicile, contactez les services du Département au 05 46 31 73 36 / 05 46 31 73 32 / da-esms@charente-maritime.fr.

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site Internet du Département : [la.charente-maritime.fr/emploi-insertion/metier-daccueillant-familial](http://la.charente-maritime.fr/emploi-insertion/metier-daccueillant-familial)

VOUS CHERCHEZ UN MÉTIER

**SOLIDAIRE** et vous avez du **TEMPS À CONSACRER AUX AUTRES**



**VOUS SOUHAITEZ** travailler chez vous.



**VOUS APPRÉCIEZ** les échanges, le partage, la solidarité avec les personnes âgées ou handicapées.



**VOUS ÊTES** locataire ou propriétaire d'un logement avec une ou plusieurs pièces libres et adaptées.

**DEVENEZ ACCUEILLANT FAMILIAL** pour **PERSONNES AGÉES** ou **ADULTES HANDICAPÉS**



Avec le Département de la Charente-Maritime **ÊTRE ACCUEILLANT FAMILIAL, C'EST UN MÉTIER SOLIDAIRE À DOMICILE**



**VOUS HÉBERGEZ** les personnes accueillies et vous garanzissez leur **bien-être physique et moral**, préservez leur **santé** et leur **sécurité** et respectez leurs **liens familiaux et amicaux**.

Pour cela, vous assurez les repas, les soins (sauf infirmiers), les services divers, tels que l'accompagnement, les courses, le ménage, le blanchissage, le voiturage...



**VOUS PERCEVEZ** une **rémunération** pour le temps consacré à chaque pensionnaire, un **loyer** pour l'espace de vie mis à disposition et une **indemnité d'entretien** pour les charges de la vie quotidienne. Vous pouvez accueillir de 1 à 3 personnes.



**VOUS BÉNÉFICIEZ** d'une **couverture sociale** et d'une cotisation à la **retraite**.

## L'ACCUEIL FAMILIAL

### EST UNE TRADITION EN CHARENTE-MARITIME

Le Département a mis en place une politique de développement de la formation et du suivi des accueillants familiaux afin de faire en sorte que ce mode d'accueil reste privilégié par les personnes âgées et les adultes handicapés.



### COMMENT DEVIENT-ON ACCUEILLANT FAMILIAL ?

- \_ Vous devez obtenir l'agrément de la Présidente de la Charente-Maritime, délivré sous conditions.
- \_ Aucun diplôme n'est exigé.

#### + D'INFOS SUR

[charente-maritime.fr/emploi-insertion/metier-daccueillant-familial](http://charente-maritime.fr/emploi-insertion/metier-daccueillant-familial)

#### CONTACTEZ-NOUS

Tél. 05 46 31 73 36 - 05 46 31 73 32  
da-esms@charente-maritime.fr

LE



**VOUS ÊTES FORMÉ ET ACCOMPAGNÉ** PAR UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS



## Avis d'enquête publique

**Enquête publique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes Aunis Sud**

Par arrêté en date du 22 mai 2023 le Président de la Communauté de Communes Aunis Sud a prescrit l'ouverture et l'organisation de l'enquête publique portant sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes Aunis Sud.

Le maître d'Ouvrage est La Communauté de Communes Aunis Sud qui constitue également le siège de l'enquête publique

Adresse : 45 avenue Martin Luther King, 17700 SURGÈRES  
Tél. : 05 46 07 22 33.

Courriel plui-h@aunis-sud.fr - Site internet : www.aunis-sud.fr

Cette enquête publique se déroulera sur toutes les communes de la Communauté de Communes Aunis Sud pour une durée de 1 mois :

### Du 3 juillet 2023 au 4 août 2023 inclus

Afin de conduire l'enquête visée ci-dessus, le Président du Tribunal Administratif de Poitiers a désigné :

- Monsieur Dominique BERTIN en qualité de Commissaire enquêteur titulaire,
- Monsieur Patrice BOULAY en qualité de Commissaire enquêteur suppléant.

Les pièces du dossier papier soumis à enquête ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par Monsieur le Commissaire enquêteur seront consultables aux jours et heures habituels d'ouverture des Mairies d'Aigrefeuille d'Aunis et de Surgères ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes Aunis Sud.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable librement sur le site internet de la Communauté de Communes Aunis Sud : www.aunis-sud.fr

A cet effet, un poste informatique sera mis à disposition du public pendant toute la durée de l'enquête au siège de la Communauté de Communes Aunis Sud, 45 avenue Martin Luther King, 17700 SURGERES.

**Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions :**

- Sur le registre d'enquête ouvert à cet effet dans chacune des Mairies des communes membres de la Communauté de Communes Aunis Sud et au siège de la Communauté de Communes Aunis Sud,
- Par mail à l'adresse suivante : plui-h@aunis-sud.fr
- Par écrit à la Communauté de Communes Aunis Sud (45 avenue Martin Luther King, 17700 SURGERES), à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur.

**Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public dans les conditions suivantes :**

- **03/07/23** - Communauté de Communes Aunis Sud  
45 avenue Martin Luther King, 17700 SURGERES - De 9h à 12h
- **11/07/23** - Mairie d'Aigrefeuille d'Aunis  
2 rue de l'Aunis, 17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS - De 14h à 17h
- **28/07/23** - Mairie de Surgères  
Square du château, 17700 SURGERES - De 9h à 12h
- **04/08/23** - Communauté de Communes Aunis Sud  
45 avenue Martin Luther King, 17700 SURGERES - De 13h à 16h

Le public peut se rendre à la permanence de la commune de son choix indépendamment de sa commune de résidence. L'accès au registre d'enquête est le même dans toutes les communes.

A l'expiration du délai d'enquête publique, les registres sont clos et signés par le Commissaire enquêteur qui dispose d'un délai de 30 jours pour rendre son rapport et ses conclusions motivées.

Le public pourra consulter ce rapport au siège de la Communauté de Communes Aunis Sud et dans les Mairies la Communauté de Communes aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet www.aunis-sud.fr pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme local de l'Habitat éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire, sera approuvé par délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Aunis Sud.

Fait à Surgères le 22/05/23, le Président, Jean GORIOUX

## BESOIN de CONSEILS en ARCHITECTURE ?

EN AUNIS SUD DES PERMANENCES GRATUITES SUR RENDEZ-VOUS

Le 1<sup>er</sup> MARDI de CHAQUE MOIS de 14h00 à 17h00 avec un

ARCHITECTE du CAUE17

RÉNOVATION  
AGRANDISSEMENT  
CONSTRUCTION NEUVE  
AMÉNAGEMENT

LE CONSEIL D'ARCHITECTURE,  
D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT  
DE LA CHARENTE MARITIME  
VOUS PROPOSE DES CONSEILS  
EN AMONT DE VOTRE PROJET.

Prendre un RdV auprès du CAUE 17 au 05 46 31 71 90  
www.caue17.fr



## Vision d'avenir

Avec la mise en service, dans quelques mois, d'une nouvelle bibliothèque, une surface d'environ 70 m<sup>2</sup> va se libérer.

Comment utiliser le plus judicieusement cet espace ?  
Une piste : pourquoi pas un lieu de musique...

Merci de répondre à cette petite enquête

- Je joue actuellement d'un instrument  
Lequel : .....
  - En professionnel
  - En amateur
  - En débutant
  - J'ai joué d'un instrument, j'aimerais reprendre cette activité  
De quel instrument avez-vous joué ? .....
  - Je n'ai jamais joué d'un instrument mais j'aimerais bien commencer.  
De quel instrument souhaiteriez-vous apprendre ? .....
  - Je fais partie d'une chorale  
Laquelle ? .....
  - J'aimerais participer à une chorale
- Nom : ..... Prénom : .....
- ☎ : .....
- 📧 : .....

## INFOS MAIRIE

### ACCUEIL MAIRIE



☎ 05 46 35 52 70  
mairie.forges@orange.fr  
www.mairie-forges.fr

### SALLE DES FÊTES Salle associative



Réservation et gestion assurées par la mairie

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

accession par la mairie



Tablette tactile en libre service

#### Accès à :

- LA POSTE produits et services
- LA BANQUE POSTALE consulter et gérer ses comptes
- LA POSTE MOBILE
- Accès services publics : Impôts, Cadastre, Sécu. Soc., CAF, Légifrance, Pôle emploi, etc...

### Horaires d'ouverture de votre mairie

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14h/18h
Mardi	9h/12h	Fermé
Mercredi	Fermé	14h/18h
Jeudi	9h/12h	Fermé
Vendredi	Fermé	14h/17h30

Vous retrouverez la liste des assistantes maternelles, des entreprises et des associations de la commune sur notre site internet : [www.mairie-forges.fr](http://www.mairie-forges.fr) ou en mairie.

### Permanence des élus

**Micheline BERNARD : Maire**, vous recevra en mairie le lundi, mercredi et vendredi après-midi sur rendez-vous

**Philippe BARITEAU : 1<sup>er</sup> adjoint**, délégué à la voirie, urbanisme et personnel communal sur rendez-vous

**Isabelle VILLAUDY TALLEC : 2<sup>ème</sup> adjointe**, déléguée aux affaires scolaires et péri-scolaires sur rendez-vous

**Philippe TERRIEN : 3<sup>ème</sup> adjoint**, délégué aux bâtiments, à l'environnement et à l'animation/culture sur rendez-vous

**Gilbert BERNARD : conseiller délégué à l'action sociale aux solidarités**, assure une permanence au titre du CCAS tous les jeudis matins et sur rendez-vous.

**Amandine BALLANGER : conseillère municipale déléguée à la communication** sur rendez-vous.

### Gestion des dossiers aux heures d'ouverture de la mairie

#### CHRISTINE

sauf vendredi

- état civil
- élections
- PACS
- Recensement militaire
- sortie du territoire

#### CATHERINE

sauf lundi

- urbanisme (sur rendez-vous pour le dépôt de dossiers)
- voirie
- assainissement

### Bibliothèque

Ouverte le mercredi et le vendredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h.

### Agence Postale Communale

Renseignements 05 46 35 52 69

#### Heures d'ouverture :

Lundi : 14h/18h - Mardi : FERME  
Mercredi 14h/19h - Jeudi : 9h/12h30  
Vendredi : 14h/17h30 - Samedi : 9h30/12h30

LA POSTE



## Nouveaux arrivants

*Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants et les invitons à se présenter au secrétariat de la mairie munis de leur livret de famille.*